MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

L'ÉTAT

—

Numéro du dossier : 5302

Numéro d'inventaire : ~~1144~~ 4141

DOSSIER

La Mort de Charles-Quint

par Ch. de Groux

cession par Mme Pauwels-Allard

N° 5302

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

6 septembre 1919

5302

Monsieur le Ministre.

Comme suite à notre lettre du 24 mai, nous avons l'honneur de vous faire savoir que notre Collège, en sa séance du 1e septembre a émis un avis favorable à l'entrée dans nos galeries, du tableau de Ch. DeGroux, La Mort de Charles-Quint, offert en vente par Mme G. Pauwels-DeGroux, à Bruxelles, au prix de 30.000 frs.

Nous vous prions de vouloir bien approuver l'acquisition de cette oeuvre, et d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire et Membre — Le Président ff

onsieur Harmignie

Ministre des Sciences et des Arts, à Bruxelles.

6 septembre 1919

Copie le 6 7bre 1919

Monsieur

La Commission directrice ,en sa dernière séance ,a pris connaissance de votre lettre du 15 août,par laquelle vous faites savoir que vous êtes disposé à céder au musée de Bruxelles pour la somme de trente mille frs ,la tableau de CH.DeGroux ,la Mort de Charles-Quint appartenant à Madame G.Pauwels-Allard,votre mère.

Dans ces conditions ,notre Collège a émis unanimement un vote favorable à l'entrée de cette oeuvre dans les collections du Musée et demande à M.le Ministre de vouloir bien en approuver l'acquisition.

Veuillez agréer, Monsieur,l'assurance de notre considération très distinguée

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire -Membre.

RJ

onsieur Pauwels

Everberg.par Cortenberg.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 2649

ANNEXE

Prière de rappeler dans la réponse, la date et le numéro de la présente.

Bruxelles, le 24-5-1919

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous prier Monsieur le Ministre que ~~le célèbre tableau de Ch. de Groux~~ Madame Pauwels la propriétaire du ~~tableau~~ tableau de Ch. de Groux : Le Rêve de Charles Quint est disposée à céder cette œuvre à l'Etat. Notre Collègue, après un dernier examen, s'est rendu en l'hôtel de Mme de Pauw-Wels, place du Petit Sablon pour examiner la célèbre composition. Unanimement les membres de la Commission directrice ont estimé que l'achat de cette ~~toile~~ œuvre ~~devait être classée parmi les galeries du musée moderne.~~ ~~forme capitale de notre peinture au XIXe siècle~~ s'imposait dans les galeries du musée moderne. Si vous ~~le~~ partagez notre sentiment tout en cette Madame Pauwels cédera ~~l'œuvre~~ le tableau pour la somme de 40.000 fr. Nous espérons Monsieur le Ministre que vous ~~approuverez~~ partagerez les vues de notre Collègue et que vous voudrez bien nous autoriser à acquérir cette ~~forme~~ capitale de notre peinture au XIXe siècle.

Reçu

Monsieur Hanssens
Ministre des Sciences et des Arts

FS

21 juin 1919

envoyé le 24.6.19

Madame

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice des Musées dans sa dernière séance s'est occupée à nouveau du tableau de Ch.De Groux la Mort de CharlessQuint que vous seriez disposée à ceder au gouvernement belge pour les galeries du Musée Moderne.Notre Collège estime le chiffre de 40.000 frs indiqué par vous est tron élevé,en égard au fait que les oeuvres de De Groux sont à peu près seules à ne pas avoir bénéficié de la hausse qui s'est manifestée dans le commerce artistique .La Commission directrice sans vouloir déprécier le moins du monde la valeur et la beauté de la Mort de Charles Quint vous propose de ramener à 30.000 frs le chiffr de la cession.Nous espérons que notre proposition sera prise par vous en sérieuse considération et que nous pourrons bientôt annoncer que cette oeuvre importante de CH. de Groux appartient désormais au pays.

Veuillez agréer,Madame,l'assurance de nos sentiments les plus distingués

Pour la Commission directrice
Le Secrétaire et Membre — Le Président

adame Pauwels, à Bruxelles.

4, PETIT SABLON,
BRUXELLES.

Ce 25 Juin 19

Cher Monsieur

En réponse à votre lettre du 21 courant, je viens vous dire que je ferai votre proposition à mes enfants et qu'aussitôt que je les aurai réunis et exposé la chose, je vous donnerai une réponse

explication

Recevez, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

G. Pauwels Allard

4, PETIT SABLON,
BRUXELLES.

Le 30 Juin 19.

Cher Monsieur

Nous vous remercions de l'offre contenue dans votre lettre du 21 Ct, que nous jugeons un peu trop éloignée de notre demande.

Cependant nous sommes tout prêts à faire un sacrifice en faveur du musée et vous offrons de trancher la différence en deux — Soit 35.000,..

En attendant le plaisir de vous lire, recevez, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

G. Pauwels Allard

expédié 9-8-19

9 août 1919

Madame

Nous avons l'honneur de vous faire ~~savoir~~ que notre Collège a pris connaissance dans sa dernière réunion de votre lettre du 30 juin par laquelle vous l'informez que le tableau de Ch. de Groux la mort de Charles Quint pour lequel nous avions indiqué le prix de Fr. 30 000 ~~Fr~~ ne ~~saurait~~ Collège pouvait être cédé que pour la somme de Fr. 35 000. La proposition de la Commission directrice n'ayant pas été agréée, notre Collège estime qu'il y a lieu de rompre les négociations et nous charge de porter cette décision à votre connaissance.

Nous vous prions Madame d'agréer l'assurance de nos sentiments très distingués

Le secrétaire. Le président

F. C.

A Madame Pauwels 4 petits Sablons

1 Saumels

2 Mercier (Saumels)

EVERBERG PAR CORTENBERG

BRABANT

Le 15 août 1919.

Monsieur le Président

Messieurs les Membres de la

Commission des Musées de Belgique

Bruxelles

Messieurs,

Rentré d'Angleterre je prends à l'instant connaissance de certaines négociations qui viennent d'avoir lieu entre vous & Madame J. Saumels-Allard, ma Mère, au sujet de son Tableau de Charles de Coux "La mort de Charles Quint" et constate avec peine un échec.

Dans le double but de voir le Musée National mettre définitivement sous les yeux du public le chef-d'oeuvre de ce Maître apprécié & de mettre en même Temps ma Mère à même de pouvoir accrocher à la place qu'occupe actuellement cette grande Toile, quelques uns des meilleurs Tableaux de son château

dont elle vient de vendre Tout le mobilier, j'ai cru bien faire en m'efforçant de la décider à accepter votre offre.

J'ai donc l'Honneur de vous proposer, sous ma responsabilité, de traiter cette vente au prix offert de trente mille francs.

avec la confiance que vous voudrez bien réserver à ma démarche la suite favorable qu'elle me paraît mériter je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

R Tavernier

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 32.737.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 17 octobre 1919.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 6 septembre dernier, n°5302, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'autorise l'acquisition au prix de 30.000 francs du tableau de Ch. De Groux : La mort de Charles-Quint, offert en vente par Mme G. Pauwels-Allard.

Vous voudrez bien soumettre à ma signature les contrats règlant cette cession.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre, ad. int.,

Brogniez

A La Commission directrice des Musées
royaux de Peinture et de Sculpture
Bruxelles.

1919. — Mod. n° 776.— Etabl. A. Gilles.

Ce 5-9bre-19

4, PETIT SABLON,
BRUXELLES.

Messieurs

En réponse à votre lettre de ce jour, dont je vous remercie.

Je viens vous demander de bien vouloir faire prendre mon tableau lundi prochain 10-9bre à 9h=, comme vous le mentionnez dans votre lettre.

Sans réponse de votre part, nous attendrons vos ouvriers à 9h=, lundi prochain.

Recevez, je vous prie, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

G. Daumels Allard

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°.....

Objet

.....

.....

.....

.....

Annexe.

Expédié le 6-9bre 19

6-9bre 19

A Madame Pauwelland
Petit-Sablon
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, en triple expédition, la déclaration de paiement et le contrat réglant la cession à l'Etat du tableau de de Groux ~~montant du prise d'acquisition et~~ à la Mort de Charles-Quint.

Veuillez, Madame, nous renvoyer ces pièces, munies de votre signature, le plus tôt possible et agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission directrice,
P. Le Secrétaire,

Imp. par l'Autocopiste Noir, Brux.

Modèle IV.

Je soussignée,

déclare qu'il m'est dû par la Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture la somme de fr. 30.000.-- (trente mille francs) pour cession du tableau de Charles DEGROUX : La Mort de Charles Quint.

Bruxelles, le 31 octobre 1919.

G. Daumels Allard

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire et Membre Le Président ff.

Bureau-Gevaert G. Lonpain

17 novembre 1919.

enfoi à 189-14

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 17 octobre 1919 N° 32737, autorisant l'acquisition au prix de 30.000 francs du tableau de Charles DEGROUX : "La Mort de Charles Quint" offert en vente par Madame PAUWELS-ALLARD, nous avons l'honneur de vous faire parvenir aux fins de liquidation, le contrat et la déclaration de paiement ci-joint en triple exemplaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire et Membre, Le Président ff.

ff

Ch. Lemonnier

onsieur le Ministre des Sciences et des Arts

BRUXELLES.

5202

Lundi 8-Xbre 19

Cher Monsieur

En réponse à votre lettre du 6 Cbre, je vous dirai que le tableau de la Mort de Charles Quint que j'ai eu en ma possession depuis 1876, n'a jamais été photographié. Si mon beau père l'eut fait, je l'aurais eu et jamais je n'ai entendu parler de sa photographie.

Veuillez agréer Monsieur l'expression de mes meilleurs sentiments

G. Pauwels Allard

THE LETTERETTE PATENT J.W.O.C. LTD. LONDON.

Monsieur G. Demuder

Musées Royaux

G/W

5302.

L'Etat vient d'acquérir pour le Musée Moderne de Bruxelles une des oeuvres capitales de l'école belge: La Mort de Charles-Quint, par Ch. De Groux. Cette toile d'assez grandes dimensions, qui occupe dans notre peinture d'histoire au XIXe siècle une place importante, notre Charles-Quint recevant le viatique des mains de son confesseur Jean Regla. C'est une oeuvre d'une extrême sobriété et d'un sentiment dramatique intense. Le peintre des humbles et des malheureux a rejeté comme instinctivement tout superficiel apparat où se complaisaient trop souvent les peintres de sujets historiques. Créee en 1860 et exposée pour la première fois du salon de Bruxelles de cette année, en même temps que Junius prêchant la réforme à Anvers, également au Musée Moderne, l'oeuvre reçut les éloges de W. Bürger dans la Gazette des Beaux-Arts. Elle figura plus tard à l'Exposition rétrospective de l'Art belge en 1905,

Ch. De Groux avait peint une autre version, sensiblement différente et de petites dimensions, vraisemblablement une première étude pour son grand tableau. De celui-ci même une fit une grisaille. Il a été reproduit en gravure par M.A. Danse.

L'oeuvre qui vient d'être placée en la salle IV renforce notablement dans nos galeries modernes la représentation de l'art si émouvant du grand initiateur qu fut Ch.Degroux